

## LE CERTIFICAT MÉDICAL

À partir du 1er juillet 2017

### RENOUVELLEMENT DE VOTRE LICENCE 2018 A PARTIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE

- 1/ Votre certificat médical est-il encore valable ?
- 2/ Vérifier la nature de votre certificat médical
- 3/ Le certificat médical pour une première licence

#### 1. VOTRE CERTIFICAT MEDICAL EST-IL ENCORE VALABLE ?

*Le code du sport prévoit à partir du 1<sup>er</sup> juillet un nouveau dispositif qui vous permet de produire (à votre club) un certificat médical datant de moins de 3 ans, à condition de satisfaire à un questionnaire (ci-dessous).*

Lors de sa demande de renouvellement à remettre au club, le licencié attestera que chacune des rubriques du questionnaire (ci-dessous) donne lieu à une réponse négative. Il n'a pas besoin de fournir matériellement son certificat médical puisque celui-ci est archivé par le club.

A défaut, il sera tenu de produire un nouveau certificat médical datant de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.

S'il a répondu par l'affirmative à au moins l'une des questions, il lui appartient de prendre l'initiative de consulter son médecin, qui pourra le cas échéant, après l'avoir examiné, lui délivrer un nouveau certificat médical.

**Le questionnaire relève de l'auto contrôle et il ne doit absolument pas être remis au club.**

#### 2. VERIFIER LA NATURE DU CERTIFICAT MEDICAL

*Si vous détenez un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du tir à l'arc ou du sport en général, ce dernier n'est pas valable pour pratiquer en compétition. Pour pratiquer en compétition, mieux vaut vérifier que votre certificat médical comporte la mention « pratique en compétition ».*

#### 3. ET POUR UNE NOUVELLE LICENCE ?

Le licencié devra présenter au club un certificat médical, datant de moins d'un an pour une première délivrance de licence, « pratique en compétition ».

*En résumé, passé le questionnaire de santé sans réponse affirmative, tous les 3 ans, vous devez faire établir un certificat médical pour renouveler votre licence.*

### LICENCE

Obtention	Renouvellements					
Année N	Année N + 1	Année N + 2	Année N + 3 (renouvellement triennal)	Année N + 4	Année N + 5	Année N + 6 (renouvellement triennal)
<b>Certificat médical</b>	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	<b>Certificat médical</b>	Questionnaire de santé	Questionnaire de santé	<b>Certificat médical</b>



## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

# Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FFTA pour l'année 2018-2019

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la Fédération Française de Tir à l'Arc relatives au certificat médical (article D.2 des règlements généraux et articles II.A du règlement médical, disponibles dans les documents sur le site Internet de la fédération).

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive : \_\_\_\_\_

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ N° de Licence \_\_\_\_\_

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature :



## **Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du Tir à l'Arc en compétition**

Je, soussigné(e), Docteur .....

Demeurant : .....

Certifie avoir examiné ce jour :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Licencié au club de : .....

N° licence F.F.T.A. : .....

**Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre-indication cliniquement  
décelable à la pratique du Tir à l'Arc en compétition.**

Certificat établi le ..... / ..... / .....

**Signature et cachet du médecin**